

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

23050

Matricule : 3230

Société : R.A.M.
Retraite

ELIMAM
236 Bd
01.06.1947

Adresse :

Tél. : 06.18873188

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. ZEROUALI YOUSSEF
MEDECINE DU SPORT
Maârif - Place du Marché
1 Rue Kadi lass. Tel 022 25 66.80

Date de consultation : 15/02/20

Nom et prénom du malade : EL IDRISSI El Hafid Ben Abdellah Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

aff. en + kifkif

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Almouj

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/02/20	G	1	100	<i>DR. ZERQUALI YOUSSEF MEDECINE DU SPORT Maârif - Place du Marché Rue Kadi Lass - Tel 022 25 66 80</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Emplacement du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE GRANADA Loubna Lotissement Meftah Rue Hassani - Tel. 0522 88 44 39</i>	25/02/20	938,82

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
		</		



Casablanca le : ٢٧/٠٢/٢٠ الدار البيضاء في:

Dr: Youssef ZEROUALI

Universités Grenoble -Bordeaux

MEDECINE DU SPORT

Fracture - Entorse - Tendinite

MANIPULATION VERTÉBRALE

Sciatique - Dorsalgie - Torticolis

NUTRITION - DIABETOLOGIE

Régime - Surpoids - Sport

Thérapie orientée solution

الدكتور يوسف الزروالي

جامعة كروزيل. بوردو

الطب الرياضي

كس - فكاك - إلتهاب عضلي

تقويم العمود الفقري

بوزيلوم - الم العمود الفقري

التغذية - داء السكري

حصبة - وذن مرتفع - رياضة

علاج في اتجاه الحلول.

Rue Kadi Iass. Rés. EL Wassia

3^{eme} étage. Place du marché

(Imm Mc Donalds)- Maârif

PATENTE : N° 35719029

Tél.: 05.22.25.66.80

$$55,00 \times 2 =$$

$$110,00$$

Anox 7 - 1g



$$52,80 \times 2 =$$

$$105,60$$

Oeds - my lesar

$$110,00$$



$$25,00 \times 4 =$$

Travail



$$100,00$$

$$56,60 \times 3 =$$

Shampoo

repa ٦٤

(co ٦٣)

$$169,80$$

$$52,00 \times 4 =$$

Voltastene



$$208,00$$

$$122,70 \times 2 =$$

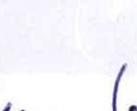
I suffo

Keflar

100 x 16

245,40

938,80



lesar

160 x 16

245,40

938,80

<

EL JEMAM EC ADOUZ 3230

PPV: 55,00 DH
LOT: 619188
PER: 01/21

PPV: 55,00 DH
LOT: 585209

COOPER PHARMA

PPV: 52,80 DH

LOT 181040
EXP 01/2021
PPV 52.80DH

25,00 PPV: 25DH00
PER: 04/24
LOT: I832

25,00 PPV: 25DH00
PER: 09/24
LOT: I2043

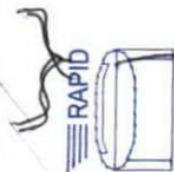
STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60
LOT: 19E001 EXP: 07/2022 PER: 56DH60

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60
LOT: 19E001 EXP: 07/2022 PER: 56DH60

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
P.P.V : 56DH60
LOT: 19E001 EXP: 07/2022 PER: 56DH60

LOT: M0773
EXP: FEV 2021
PPV: 52,00 DH

LOT: M19016
EXP: JAN 2022
PPV: 52,00 DH



Amoxil 1g. (2)

} - Oedex 20mg. (2)

25,00 PPV: 25DH00
PER: 04/24
LOT: I832

25,00 PPV: 25DH00
PER: 04/24
LOT: I832

Tramal

LOT: M19021
EXP: JAN 2022
PPV: 52,00 DH

LOT: M0770
EXP: FEV 2021
PPV: 52,00 DH

Voltaren
100mg.
classe 4

(4)

(2)

122,70

122,70

} Daflon

(2)